



## SOIXANTE-QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ SUR LES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

### COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE NIGÉRIA

La communication ci-après, datée du 28 septembre 2015, est distribuée à la demande de la délégation du Nigéria.

## 1 ZONES EXEMPTES DE PARASITES ET DE MALADIES

### 1.1 Point 7 a)

1.1. Les Membres se rappelleront que, en mars dernier, le Nigéria a notifié au Comité sa situation en ce qui concerne la grippe aviaire, conformément à l'article 6 de l'Accord SPS relatif à la transparence.<sup>1</sup> Nous souhaitons fournir au Comité des renseignements actualisés concernant l'évolution de la maladie dans le pays et les mesures prises à ce jour pour s'attaquer au problème dans les États touchés du Nigéria.

## 2 SITUATION SANITAIRE

2.1. Le Nigéria continue de faire face à des apparitions sporadiques de la maladie, même si le nombre de foyers a considérablement diminué par rapport à mars 2015. Nous avons observé une trêve de six semaines entre juin et juillet avant d'enregistrer trois cas dans les environs de Lagos. Les États nigériens dans lesquels la maladie s'est déclarée sont à présent au nombre de 21, contre 18 en mars; quant aux zones de gouvernement locales (LGA) touchées, on en dénombre 84, contre 71 à la dernière réunion. À ce jour, un total de 1 558 201 oiseaux, provenant de 474 élevages et d'un parc zoologique, ont été abattus. Des recherches conduites au moyen du séquençage génétique et de l'analyse phylogénétique du virus isolé du foyer actuel ont mis en évidence des similarités avec des sous-types de la souche d'un virus isolée lors d'une infection préalable au cours d'un épisode de GAHP en Chine. Il est donc très probable que les oiseaux sauvages soient à l'origine de l'infection ayant causé la recrudescence actuellement observée, mais des recherches sont en cours.

## 3 MESURES PRISES

3.1. Outre les notifications communiquées aux organisations internationales et les premières mesures prises pour contrôler la maladie dans le cadre de la politique d'abattage sanitaire partiel du gouvernement, plusieurs autres interventions ont été entreprises, notamment pour sensibiliser le public et les principales parties prenantes de l'industrie, ainsi que pour renforcer les capacités des agents des services vétérinaires, du service de l'élevage et des services de vulgarisation. De plus, les vétérinaires privés, les marchands d'œufs et de fumier de volailles ainsi que les opérateurs des marchés de volatiles vivants sont particulièrement visés par les activités actuelles de sensibilisation et de renforcement des capacités. Cela est dû au fait qu'une enquête sur la maladie menée par le Département des services vétérinaires du Ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural a mis en évidence que les principaux facteurs de risque responsables de la propagation du foyer actuel de la maladie sont les marchands d'œufs et de fumier de volailles

<sup>1</sup> Document G/SPS/GEN/1397.

ainsi que les opérateurs des marchés de volatiles vivants. L'incapacité des États à faire appliquer efficacement les contrôles de la circulation des volailles et des produits à base de volailles, malgré le règlement de contrôle de la circulation signé par le Ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural, a aussi contribué à la propagation du virus de la grippe aviaire. Le zonage, le cloisonnement ou la régionalisation ne sont pas mis en œuvre au Nigéria pour le moment.

3.2. Outre ce qui précède, 137 éleveurs en tout ont reçu la somme de 396 974 226 naira pour les oiseaux abattus et les œufs détruits, et 675 778 399 naira supplémentaires sont en passe d'être débloqués pour dédommager 291 autres éleveurs dont les volailles ont été abattues.

#### **4 AUTRES ACTIVITÉS CONNEXES**

4.1. Le Nigéria a accueilli une réunion sous-régionale sur le contrôle de la grippe aviaire, organisée et financée par la FAO, afin de développer une stratégie régionale pour lutter contre cette maladie. La réunion a attiré des parties prenantes de 15 pays de la sous-région ainsi que la communauté des donateurs. Le Nigéria a présenté un document sur les efforts qui étaient déployés en vue de limiter la propagation de l'épidémie de grippe aviaire.

4.2. Le Nigéria fait aussi des efforts pour revoir son plan de préparation et de réponse aux situations d'urgence pour la grippe aviaire sur la base de l'expérience acquise grâce à la recrudescence actuelle de la maladie. Une équipe d'experts a été sélectionnée pour revoir le plan actuel à la lumière des normes internationales et des meilleures pratiques.

#### **5 SOUTIEN DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT**

5.1. La Banque mondiale, la FAO, l'USAID et d'autres partenaires ont apporté un soutien financier et technique très important à nos efforts visant à limiter la propagation de la maladie. Ils ont continué de participer à nos réunions techniques en apportant une contribution précieuse à la formulation d'une stratégie de confinement de la maladie.

#### **6 DIFFICULTÉS**

6.1. Les difficultés rencontrées incluent:

- a. l'incapacité à surveiller activement la maladie pour déterminer l'ampleur de la propagation du virus avant ses manifestations cliniques sur les volailles, de manière à anticiper la contagion;
- b. l'inefficacité des mesures quaranténaires et de la mise en œuvre des mesures de confinement, telles que le contrôle de la circulation des volailles;
- c. le fait que les éleveurs de volailles, les employés qui s'occupent des volailles, les fournisseurs de services de santé animale et le grand public croient que la maladie présente peu de risques dans les États;
- d. l'incapacité à contrôler efficacement la circulation des volailles et des produits à base de volailles; et
- e. un financement insuffisant pour les mesures de confinement mises en place par le Ministère et les partenaires de développement, qui a également affecté l'efficacité de la lutte contre la maladie.

#### **7 PLANS PRÉVUS**

7.1. Les plans prévus comprennent les éléments suivants:

- résoudre les difficultés;
- développer la sensibilisation et la formation des éleveurs;
- augmenter la surveillance active;
- améliorer le renforcement des capacités des personnes;
- combler les déficits de financement;
- renforcer les services vétérinaires des États;
- renforcer la collaboration régionale et internationale;
- accroître le rôle joué par les ONG dans la déclaration des cas de maladie; et
- élaborer un Plan stratégique national de lutte contre les maladies des animaux.

## **8 CONCLUSION**

La réapparition de la grippe aviaire au Nigéria, en Afrique, est un sujet de grande préoccupation pour la nation, la région et même le monde. La prévention et le contrôle de la propagation de la maladie sont désormais une grande priorité du gouvernement et de la communauté internationale. Afin d'éviter une possible extension de la pandémie, des mesures de contrôle et de surveillance plus intensives sont nécessaires. Le soutien des gouvernements et des pouvoirs publics régionaux ainsi que des organismes internationaux de développement et du secteur privé est une urgente nécessité.

---